

Commission permanente du 30 juin 2017

5,8 M€ pour soutenir le déploiement de la fibre optique en Moselle

La Commission permanente du Conseil régional du Grand Est de ce vendredi 30 juin 2017, placée sous la présidence de Philippe Richert, a accordé une subvention de plus de 5,8 M€ au Syndicat Mixte Ouvert « Moselle Fibre », pour le déploiement d'un réseau en fibre optique jusqu'à l'abonné sur le territoire des 14 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) membres.

La Région Grand Est mène une politique d'aménagement du territoire ambitieuse et volontariste. A ce titre, pour contribuer à réduire la fracture numérique entre les territoires et garantir l'accès au Très Haut Débit pour tous, le Conseil régional a accordé son soutien financier au Syndicat Mixte Ouvert « Moselle Fibre », qui réunit le Département de la Moselle et 14 EPCI.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020, au titre des aides accordées en faveur des « projets d'infrastructures et de réseaux d'initiative publique à Très Haut Débit ». Il a également obtenu l'agrément de « Plan France Très Haut Débit » et bénéficiera du soutien de l'Etat au titre du « Fonds pour une Société Numérique » (FSN) ainsi que de l'Europe au titre du « Programme Opérationnel FEDER Lorraine 2014-2020 » (dont la Région assure la gestion).

L'engagement de la Région se traduit par **une convention de financement** qui porte sur le **déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné (Fiber To The Home - FTTH) et qui vise à raccorder 140 000 prises (foyers, entreprises et sites publics) au sein des 14 EPCI membres du syndicat, soit au total 500 communes**. « Moselle Fibre » aura en charge de construire ce futur réseau FTTH, pour permettre aux citoyens et aux entreprises mosellanes de disposer d'un accès Très Haut Débit (THD). Les premiers travaux ont débuté en 2017 et devraient s'achever en 2020.

Lors de la Commission permanente de ce jour, la Région Grand Est a attribué une subvention de plus de **5,8 M€ au Syndicat Mixte Ouvert « Moselle Fibre »**.

Véritable **mission de service public**, le Très Haut Débit constitue une action majeure pour **renforcer l'attractivité et la compétitivité** de notre territoire, pour une région 100% connectée.

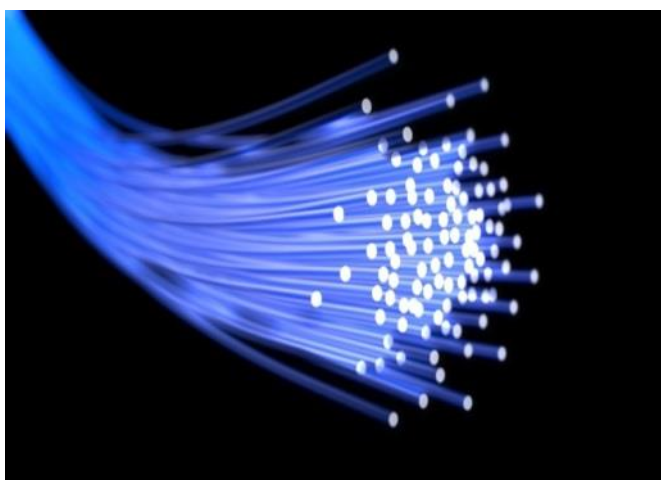
L'aménagement numérique et la couverture en Très Haut Débit du territoire sont en effet une préoccupation de premier ordre pour la Région. Ils constituent l'un des piliers du développement de son territoire.

Les nouveaux usages des entreprises, des services publics (administration électronique, développement de la télésanté, etc.) et du grand public nécessitent en effet des débits de plus en plus performants et une qualité de service élevée.

C'est pourquoi, plusieurs réseaux d'initiative publique Très Haut Débit sont déployés dans le Grand Est :

- La Région pilote ainsi en partenariat avec les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, la première concession de fibre optique lancée à cette échelle en France et confiée à l'entreprise **Rosace** représentant **370 000 prises optiques** à raccorder d'ici 2021 dans près de 700 communes.
- La Région pilote également avec les sept Départements des Ardennes, de l'Aube, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges le plus grand projet de contrat de concession de France représentant **830 000 prises** pour un investissement total estimé à 1,3 milliard d'euros.
- Le syndicat « **Moselle Fibre** » déploiera la fibre optique dans 14 EPCI (140 000 prises) du département.

Ces nouvelles infrastructures de communications électroniques permettront de **répondre de manière pérenne aux besoins actuels et futurs des habitants et des professionnels.**



© ProMotion / Fotolia

Les membres du Syndicat Mixte Ouvert « Moselle Fibre » :

- Communauté de Communes Agglomération Saint-Avold Centre Mosellan
- Communauté de Communes de Houve et du Pays Boulageois
- Communauté de Communes du Sud-messin
- Communauté de Communes du Saulnois
- Communauté de Communes de l'Arc Mosellan
- Communauté de Communes du Haut Chemin Pays de Pange
- Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg
- Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud
- Communauté de Communes du District Urbain de Faulquemont
- Communauté de Communes du Bouzonvillois Trois Frontières
- Communauté de Communes de Cattenom et Environs
- Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette (pour les communes de Moselle)
- Communauté de Communes Sarreguemines Confluences
- Communauté de Communes Mad et Moselle (pour les communes de Moselle)
- Conseil Départemental de la Moselle

2017 : Membres du Syndicat Mixte Ouvert « Moselle Fibre » après fusion des EPCI

